



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sommet Social – 5 octobre 2016 : Les priorités de l'année de la Stratégie 2025 pour Bruxelles

Aujourd'hui, Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, et Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ont réuni en Sommet Social l'ensemble des membres du Gouvernement et du Conseil Economique et Social Bruxellois afin de déterminer les chantiers prioritaires de la Stratégie 2025 pour Bruxelles à mettre en œuvre cette année.

Le bilan des réalisations de l'année passée avait été présenté lors d'un Comité Bruxellois de Concertation Economique et Social élargi aux pouvoirs communautaires le 21 juin dernier. Les premiers résultats étaient très encourageants.

En ce début d'année parlementaire, l'heure est à la « priorisation » des nouveaux chantiers 2016-2017. Ce travail réalisé entre les différents Ministres régionaux et les partenaires sociaux bruxellois fait l'objet d'un tableau reprenant **86 priorités que le Gouvernement s'engage à réaliser cette année**, en collaboration et en concertation avec les acteurs socio-économiques. L'effort est conséquent puisque l'enveloppe de mise en œuvre de ces 86 priorités est **estimée à 61 millions d'euros**.

Parmi les 86 priorités retenues lors de ce Sommet nous retrouvons notamment :

- Un nouveau cadre pour les aides à l'emploi ciblées sur les besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises bruxellois ;
- Renforcer les cellules pour l'emploi à Bruxelles dans le cadre des licenciements collectifs et des restructurations;
- La mise en œuvre des chantiers du Small Business Act, notamment les packages entrepreneuriaux, l'élaboration d'une Charte avec le secteur bancaire, un plan de lutte contre le dumping social ;
- La mise en place d'un nouveau cadre légal pour l'économie sociale ;
- La constitution d'un Pôle accompagnement pour les entreprises;
- Une simplification et un assouplissement du régime préférentiel en matière de droits de donation et de succession relatif aux transferts d'entreprises ;
- La régionalisation de la taxe sur les établissements hôteliers ;
- La promulgation du COBAT pour simplifier et raccourcir les procédures urbanistiques ;
- La réforme des aides économiques (ordonnance Expansion économique) ;
- L'adoption d'un schéma de développement commercial régional;
- L'élaboration d'un Plan Industriel bruxellois ;
- L'ouverture du nouveau siège du MAD, Centre dédié aux métiers de la Mode et du Design ;

- La mise en place du Pôle de réemploi Recy-K pour le développement de nouvelles filières pourvoyeuses d'emploi ;
- L'adoption d'un Plan Formation 2020 ;
- L'ouverture des premiers Pôles Formation Emploi ;
- L'élaboration d'un plan stratégique intégré de rénovation des écoles via les différents leviers communautaires et régionaux existants ;
- Le lancement des nouveaux « Contrats Ecoles » en vue d'améliorer l'attractivité des écoles bruxelloises ;
- La mise en place d'un programme de co-diplomation en vue de former des instituteurs bilingues ;
- ...

Conformément au calendrier prescrit par la Stratégie 2025, un rapport annuel sur l'état d'avancement des priorités sera élaboré en vue d'être présenté en Comité Bruxellois de Concertation Economique et Social (CBCES) pour les chantiers de l'axe 1 relevant des compétences régionales, et en CBCES élargi pour les chantiers de l'axe 2 relevant des compétences de la Région et des Communautés. Ces réunions regroupant les signataires de la Stratégie 2025 se tiendront en juin 2017.

Pour toutes infos : www.strategie2025.brussels



Leonôr da Silva | Porte-Parole

T +32 2 506 32 32 | F +32 2 514 40 22 | GSM +32 486 721 094 | Rue Ducale, 9 - 1000 Bruxelles

Cabinet du Ministre-Président Rudi Vervoort

Jo De Witte | Woordvoerder

T +32 2 506 32 14 | Fax +32 2 514 40 22 | GSM +32 478 452 286 | Hertogsstraat, 9 - 1000 Brussel

Kabinet van minister-president Rudi Vervoort

Anna Mellone | Attachée de presse

GSM +32 474 391 770

Cabinet du Ministre Didier Gosuin